CONDITIONS GENERALES DE VENTE DE LA SAINT-ÉTIENNE CITY CARD

Les présentes Conditions Générales de Vente (ci-après les « Conditions Générales ») sont valables à compter du 1er août 2024.

ARTICLE 1 - DEFINITION ET CHAMP D'APPLICATION

1.1- Définitions

- « Client » ou « Vous » : toute personne utilisant les services de réservation de Saint-Étienne Tourisme et Congrès pour acheter une ou plusieurs prestations.
- « Centrale de commercialisation et de réservation » : moyens mis à disposition pour réserver, commander et/ou acheter des prestations proposées par Saint-Étienne Tourisme et Congrès.
- « Prestation » : toute prestation de service (hébergement, restauration, loisirs, etc.) proposée par Saint-Étienne Tourisme et Congrès.
- « Partenaire » : fournisseur de prestations ayant confié la commercialisation à Saint-Étienne Tourisme et Congrès.

1.2 - Champ d'application

Les présentes Conditions Générales s'appliquent à toute commande passée auprès de Saint-Étienne Tourisme et Congrès pour le produit Saint-Étienne City Card. En confirmant la commande, le Client accepte ces Conditions Générales ainsi que les Conditions Spécifiques et Partenaires.

ARTICLE 2 - ORGANISATEUR

Saint-Étienne Tourisme et Congrès.

Adresse : 16 avenue de la Libération – 42 000 Saint-Étienne

Tél. : 04 77 49 39 00

Courriel : information@saint-etiennetourisme.com

Site : https://www.saint-etienne-hors-cadre.fr/

Forme sociale : EPIC

SIRET : 495 315 426 00017

ARTICLE 3 - FORMATION DU CONTRAT

La commande de prestations est réservée aux Clients ayant pris connaissance et accepté les présentes Conditions Générales. Le contrat est formé après confirmation de la commande par Saint-Étienne Tourisme et Congrès.

ARTICLE 4 - MODALITES DE PASSATION DE COMMANDE

- **Sur le site Internet** : le Client suit les étapes de commande en ligne, accepte les conditions et procède au paiement sécurisé.
- **Par téléphone ou en point de vente** : un agent aide le Client à passer la commande, fournit les informations nécessaires et enregistre les données du Client.

ARTICLE 5 - ANNULATION ET MODIFICATION DE COMMANDE

5.1 - Du fait du Client : Les prestations ne sont ni annulables, ni remboursables, ni modifiables, sauf mention contraire.

5.2 - Du fait de Saint-Étienne Tourisme et Congrès ou d'un Partenaire : En cas de modification ou annulation par Saint-Étienne Tourisme et Congrès, le Client peut accepter la modification ou demander le remboursement des sommes versées.

ARTICLE 6 – DURÉE DE VALIDITÉ ET ACTIVATION DE LA SAINT-ÉTIENNE CITY CARD

6.1 – Durée de validité avant activation

La Saint-Étienne City Card est valable pendant une durée de douze (12) mois à compter de sa date d'achat. La première activation de la City Card doit impérativement intervenir au cours de cette période.

À défaut d'activation dans ce délai de douze (12) mois, la City Card expire et ne peut plus être utilisée.

6.2 – Activation de la City Card

La Saint-Étienne City Card est activée lors de sa première utilisation auprès de l'un des sites touristiques ou partenaires inclus dans l'offre, selon les modalités prévues pour le produit acheté.

Cette première utilisation constitue le point de départ de la période d'utilisation de la City Card.

6.3 – Durée d'utilisation après activation

À compter de sa première activation, la Saint-Étienne City Card est valable pendant la durée correspondant à la formule achetée, soit :

- 24 heures consécutives pour la City Card 24 h ;
- 48 heures consécutives pour la City Card 48 h ;
- 72 heures consécutives pour la City Card 72 h.

Ces durées sont décomptées en heures consécutives à compter de l'heure de la première activation, et non en journées calendaires.

À titre d'exemple, une City Card 48 h activée un vendredi à 15 h reste valable jusqu'au dimanche à 14 h 59.

À l'expiration de la durée correspondant à la formule achetée, la City Card devient automatiquement inutilisable, même si le Client n'a pas bénéficié de l'ensemble des prestations incluses.

ARTICLE 7 - PRIX ET MODALITES DE PAIEMENT

Les prix sont indiqués en Euros, toutes taxes comprises. Le paiement se fait par carte bancaire, chèque, espèces ou virement selon les modalités précisées lors de la commande et du lieu de la commande. Les frais de livraison ou options souscrites sont ajoutés au montant total de la commande.

ARTICLE 8 - RESPONSABILITE

Saint-Étienne Tourisme et Congrès est responsable de la bonne exécution des prestations commandées. Toutefois, la responsabilité peut être limitée en cas de faute du Client, d'un tiers prestataire ou de force majeure.

ARTICLE 9 - PROTECTION DES DONNEES PERSONNELLES

Les données personnelles recueillies dans le cadre des commandes sont traitées conformément à la politique de protection des données de Saint-Étienne Tourisme et Congrès. Les Clients disposent d'un droit d'accès, de rectification et de suppression de leurs données. Pour toute demande : donneespersonnelles@saint-etiennetourisme.com .

ARTICLE 10 - DROIT APPLICABLE ET COMPETENCE

Les présentes CGV sont soumises à la loi française.
Toute réclamation relative à une prestation doit être adressée à Saint-Etienne Tourisme et Congrès par courriel : information@saint-etiennetourisme.com ou par lettre recommandée avec accusé de réception dans les 7 jours à compter de la fin de la prestation fournie.
Après avoir saisi notre Service commercial et à défaut de réponse satisfaisante du Service commercial dans un délai de 60 jours ou si la réponse reçue n'est pas satisfaisante, le client peut faire appel au Médiateur du Tourisme et du Voyage (www.mtv.travel).
Si la vente s'effectue en ligne, le client a la possibilité de recourir à la plateforme disponible sur le site https://webgate.ec.europa.eu/odr pour régler son litige.
Tout litige qui n'aura pu être réglé à l'amiable relèvera exclusivement du TGI de Saint-Etienne pour une personne morale, et dans le cas d'une personne physique, la compétence est attribuée au Tribunal compétent conformément à l'article L141-5 du Code de la consommation.